

## Stages

Intitulé	
Date (s)	
Lieu	
Coût	

## Stagiaire

Nom-Prénom			
Fonction			
Date de naissance			
Adresse	N°	Rue	
	Code Postal	Ville	Tél.

## Employeur

Etablissement			
Adresse	N°	Rue	
	Code Postal	Ville	
	Tél.	Fax	
	N° Siret	Code APE	
	Nom du Responsable de la Formation :		
E-mail			

## Modalités de règlement

Règlement par le particulier     Règlement par l'établissement

Adhésion à un Fonds d'Assurance Formation (FAF). Si oui, lequel ?

- Le règlement de la formation interviendra à réception de facture.
- Une attestation de stage est délivrée en fin d'action à chaque personne ayant participé à la totalité de la formation
- Les demandes d'annulation doivent être confirmées par courrier ou par fax
  - **reçues moins de 15 jours** avant le début du stage, elles entraînent le versement de frais de désistement d'un montant égal à 50% du prix du stage
  - **reçues moins de 7 jours** avant le début du stage, elles entraînent le règlement de la totalité du prix du stage
- L'IRFA se réserve le droit d'annuler ou de reporter un stage, quinze jours avant la date prévue, après en avoir averti au préalable l'établissement.

Fait à

le

Signature et cachet  
de l'Etablissement  
Nom, Qualité